

# DÉCHETTERIE MODE D'EMPLOI

Les usagers résidant sur le territoire ont accès aux **sept déchetteries** suivantes :

Etival-Clairefontaine  
Moyenmoutier  
Neuvillers-sur-Fave  
Saint-Dié-des-Vosges

Anould  
Corcieux  
Raon-L'Etape

↓ ↓ ↓  
Seules déchetteries  
pouvant accueillir  
les **professionnels**.

## infos

Consulter les coordonnées et heures d'ouverture sur : <https://www.ca-saintdie.fr/vie-pratique/service-dechets/dechetteries>



## CONSIGNES D'ACCÈS ET DE SÉCURITÉ

La quantité de dépôts est de **2m3 maximum** par jour pour les particuliers.

Tout dépôt supplémentaire est assimilé à une activité professionnelle et est soumis aux règles d'accès des entreprises stipulées à l'article 13 du règlement des déchetteries.



## ? une question, un doute ?

Les agents du service Déchets vous répondent :  
Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges  
1, Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges  
03 29 52 65 59 - [dechets@ca-saintdie.fr](mailto:dechets@ca-saintdie.fr) - [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr)

# DÉCHETTERIE MODE D'EMPLOI

## DÉCHETS ACCEPTÉS



## SONT REFUSÉS



## LE CAS DES DÉCHETS AMIANTÉS



Seuls les déchets amiantés **des particuliers** sont acceptés et **uniquement** dans les déchetteries de **Anould, Corcieux et Raon-L'Etape, sur rendez-vous !** Aucun dépôt de déchets ne pourra être accepté sans rendez-vous.

Les professionnels sont invités à se diriger vers les installations de traitement de ces déchets.

### ? une question, un doute ?

Les agents du service Déchets vous répondent :  
Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges  
1, Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges  
03 29 52 65 59 - [dechets@ca-saintdie.fr](mailto:dechets@ca-saintdie.fr) - [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr)

# DÉCHETTERIE OÙ VONT LES DÉCHETS UNE FOIS DÉPOSÉS EN DÉCHETTERIE ?

## ILS AURONT UNE SECONDE VIE



Vendus par Emmaüs, ils pourront servir à d'autres.

**NB :** pour les gros meubles en bon état, vous pouvez appeler directement Emmaüs au 03 29 50 48 74 pour qu'ils viennent les chercher gratuitement chez vous.



Les vêtements, chaussures et le linge en bon état pourront être à nouveau portés !

Dans tous les cas, quelque soit leur état, ils sont à déposer propres et secs dans les bornes dédiées.

## ILS SERONT RECYCLÉS OU VALORISÉS ÉNERGÉTIQUEMENT



### ? une question, un doute ?

Les agents du service Déchets vous répondent :  
Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges  
1, Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges  
03 29 52 65 59 - [dechets@ca-saintdie.fr](mailto:dechets@ca-saintdie.fr) - [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr)

# DÉCHETTERIE UN CHARGEMENT ORGANISÉ DU TEMPS DE GAGNÉ

## AVANT DE VENIR...

- **Votre objet fonctionne encore ?** Pensez à la réparation, au don, à l'échange ou à la vente.
- **Pensez aux autres points d'apport :** les bornes et la reprise par les magasins.
- **Triez les déchets par type** suivant la benne de destination. NB : Pensez à vérifier qu'ils sont acceptés en déchetterie.
- **Consultez les horaires d'ouverture et regroupez vos passages** pour éviter d'attendre et de revenir.

## astuce



Il y a moins d'affluence en **milieu de matinée** ou **d'après-midi en semaine**.

## NOS CONSEILS DÉCHET PAR DÉCHET



MOBILIER

Meubles, jouets, articles de jardinage, de bricolage ou décorations textiles

**Démontés ou cassés**



CARTONS

**Pliés ou écrasés  
NON MOUILLÉS**



DÉBRIS - GRAVATS

Porcelaine, pierre, céramique...

**Sans plastique**



DÉCHETS DIFFUS  
SPECIFIQUE (DDIS)

Produits toxiques (vernis, peintures, huiles)

**Si possible dans leur emballage d'origine**



DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tontes, feuillages, branchages

**Ne laisser ni plastique, ni ferraille**



TEXTILES

Vêtements, chaussures, bijoux, accessoires, linge de maison

**A déposer dans un sac**

## LORS DE VOTRE VENUE...

- **Garez-vous** correctement pour ne pas gêner la circulation et **coupez votre moteur** lors du déchargement.
- **Respectez le règlement et les consignes** données par l'agent de déchetterie. En cas de doute, n'hésitez pas à lui demander.

## ? une question, un doute ?

Les agents du service Déchets vous répondent :  
Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges  
1, Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges  
03 29 52 65 59 - [dechets@ca-saintdie.fr](mailto:dechets@ca-saintdie.fr) - [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr)